

INNOVATION

Sem **BOOST**



**SÉCURISEZ
L'IMPLANTATION
DE VOS MAÏS**

3 INGREDIENTS

ACTIVATEUR DE SEMENCES

RELEASEED

RELEASEED joue trois rôles dans les mécanismes de la levée :

- Induction et développement des racines latérales
- Augmentation de l'allongement des jeunes tissus
- Renforcement de la croissance de la plantule

INSECTICIDE

Force[®] 20 CS

FORCE[®] 20 CS est une protection insecticide des semences de maïs pour lutter contre taupins, scutigérelle et chrysomèle.

FONGICIDES

REDIGO[®] M

Protection de base, efficace contre les champignons responsables des fontes de semis, notamment Fusarium et Pythium

Vibrance[®]

Efficace contre rhizoctone, cette solution permet de compléter la protection fongicide de base des semences.

LES BÉNÉFICES DE SemBOOST

MEILLEURE IMPLANTATION RACINAIRE

Très rapidement après le semis **la croissance des racines et des feuilles est augmentée** grâce à l'action de l'activateur de semences.

L'avance de développement pris pendant les stades juvéniles est toujours visible après le sevrage

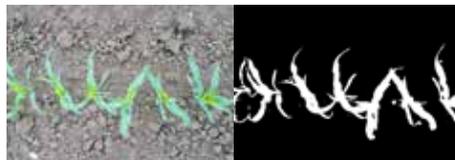


MEILLEURE COUVERTURE DU SOL

Augmentation de la surface foliaire

PLUS DE
4,2%

AVEC SEMBOOST
par rapport à la référence



Plus de 50 mesures effectuées sur 7 lieux d'essais



MEILLEUR PEUPEMENT

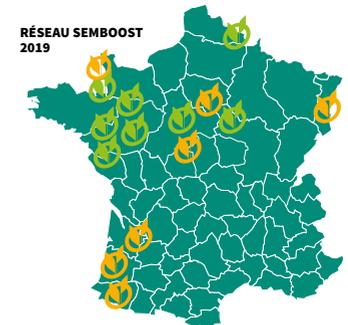
AVEC SEMBOOST ON
CONSTATE UNE
AUGMENTATION DE

+5 000
PLANTES/ha

PAR RAPPORT À LA RÉFÉRENCE
SOIT UN GAIN DE

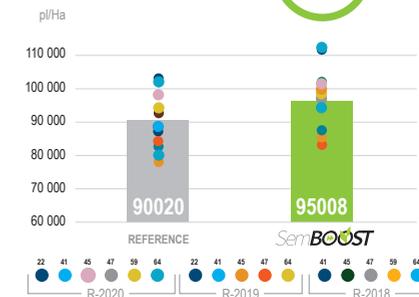
5,5%

Une perte de **10 000 pl/ha** peut entraîner une perte de rendement de **-4 q/ha**.
(source : Perspectives Agricoles n°377 avril 2011)



Essais TS interne = 8 lieux en 2019
Duels Semboost = 11 lieux

COMPARATIF PEUPEMENT
2018-2019-2020



LES BÉNÉFICES DE SemBOOST

- MEILLEURE IMPLANTATION RACINAIRE
- MEILLEUR PEUPEMENT
- MEILLEURE COUVERTURE DU SOL

(SÉCURISATION
DE VOTRE MAÏS)



Semences de France - Siège Administratif et Technique : 62, rue Léon Beauchamp - B.P.5 - 59 932 La Chapelle d'Armentières Cedex - France
N° agrément IF02110. Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

SemBOOST® est une marque déposée de Semences de France. Tous droits réservés. Les recommandations d'utilisation sont données à titre purement indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de Semences de France à quelque titre que ce soit. Octobre 2019

Redigo® M : 100 g/l prothioconazole 20 g/l métalaxyl• AMM n°2180124 • Déteur d'homologation : Bayer SAS ® Marque déposée Bayer.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1•Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2
Attention Redigo® M : EUH208 - Contient Métalaxyl, 3-hydroxy-2'-méthyl-2-naphthylidène, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

FORCE® 20 CS - AMM N° 2040146 - Composition : 200 g/l téfluthrine *

Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P261 Éviter de respirer les poussières/les vapeurs. P284 Porter des gants de protection et des vêtements de protection : se reporter aux tableaux du livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P284 Porter un équipement de protection respiratoire : se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P302•P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Pendant la phase de SEMIS des semences traitées : porter un vêtement de travail pendant toutes les tâches, des gants en nitrile et un MASQUE ANTI-POUSSIÈRES FFP3 à l'ouverture des sacs, au remplissage et à la vidange du semoir. Se reporter à l'étiquette au semis pour plus de détails. L'enrobage des semences doit s'effectuer exclusivement dans des infrastructures professionnelles de traitement des semences. Les meilleures techniques disponibles doivent être utilisées dans ces infrastructures en vue de prévenir la libération de nuages de poussières durant le stockage, le transport et l'application. Respecter une période minimum de 120 jours avant d'implanter une nouvelle culture sur laquelle la téfluthrine n'est pas autorisée. Rincer l'équipement au moins deux fois. Utiliser un déflecteur de poussières à la sortie de la tuyère du semoir pour les semences de maïs enrobées. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, la semence doit être entièrement incorporée dans le sol à une profondeur de 3 cm pour les usages sur céréales et à une profondeur de 2,5 cm pour les usages sur betteraves. SPe5 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, les semences traitées avec la préparation doivent être entièrement incorporées dans le sol ; s'assurer que les semences traitées sont également incorporées en bout de sillons. SPe6 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer toutes semences traitées avec la préparation accidentellement répandue. SPe8 Dangereux pour les abeilles. Lors du semis : ne pas utiliser en présence d'abeilles. Retirer ou couvrir les ruches pendant l'application. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes.



VIBRANCE® - AMM N° 2170752 - Composition : 500 g/l sedaxane *

Aucune - H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection : se reporter aux tableaux du livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe6 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer toutes semences traitées avec la préparation accidentellement répandue.



© Marque enregistrée et * substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.
Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**